

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/11/2011

Réception par le Prefet : 14/11/2011

Publication : 16/11/2011



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2011-11-6-5

Séance du mercredi 9 novembre 2011

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

REPARTITION DES AIDES DE MINIMIS 2011
□
**DANS LE CADRE DU PROTOCOLE DE GESTION COLLECTIVE
DE LA ZONE D'ACTION PRIORITAIRE SUD
RELATIVE A LA PRESERVATION DU GRAND HAMSTER**

□
C751

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le rapport CG 2010 4-6-3 du 8 décembre 2010 relatif au Cadre de Vie,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue des subventions d'un montant total de 14 878 € au titre des aides de minimis aux agriculteurs sur la base du tableau récapitulatif annexé au rapport,
- précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le Programme C751 au chapitre 65 - nature 6574 - fonction 738.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président


Rémy WITH

Adopté